

Basse-Terre, 16 Avril 2020

Direction du Développement Economique

Affaire suivie par : M. W. RAMSAMY

Téléphone : 05 90 80 86 73

Télécopie : 05 90 80 08 93

Courriel : sgstc@cmguadeloupe.org

cmar971@cmguadeloupe.org

N/Ref. : DDE/FLLB/WR/MM/N°20/040

LES ASSURANCES

Monsieur le Directeur,

La crise sanitaire qui sévit dans le pays et les nécessaires mesures de confinement qui visent à l'endiguer ne sont pas sans conséquences sur les entreprises artisanales.

Aujourd'hui, les entreprises dont l'activité n'est pas essentielle à la vie de la nation ne travaillent plus et les autres sont lourdement impactées par les mesures de prévention.

Les premières difficultés n'ont pas tardé à se faire sentir notamment sur la trésorerie de nos entreprises qui ne peuvent plus faire face à leurs charges courantes.

Aussi, compte tenu de la situation exceptionnelle que nous vivons, je viens par la présente solliciter de votre compagnie la suspension des prélèvements des polices d'assurances et ce jusqu'à la reprise de l'activité de nos clients artisans.

Sachant pouvoir compter sur votre solidarité en ce moment de crise, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes remerciements anticipés.

Le Président



Gabriel FOY

